

Le 22 novembre 2006  
N° de dossier : 374/ 115805.66

## **PAR COURRIEL ET PAR MESSENGER**

Me Véronique Dubois, secrétaire  
RÉGIE DE L' ÉNERGIE  
800, Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande du Distributeur relative à l'établissement des tarifs  
d'électricité pour l'année tarifaire 2007-2008 - (R-3610-2006)**

Chère consœur,

La FCEI/ASSQ demande la reconnaissance du statut d'expert de monsieur Marcel Boyer comme elle avait indiqué dans sa demande d' intervention du 7 septembre 2006.

Monsieur Marcel Boyer est professeur à l' Université de Montréal et titulaire de la Chaire Bell Canada en économie industrielle au département des sciences économiques de cette même université. Son curriculum vitae incluant ses coordonnées a déjà été versé au dossier.

La FCEI/ASSQ entend demander la reconnaissance d'expertise de monsieur Boyer comme expert en méthodes de répartition des coûts.

Selon le mandat et la nature de sa preuve déjà déposée au dossier, le recours à cette expertise est jugé nécessaire par la FCEI/ASSQ compte tenu des aspects techniques des sujets abordés. Tel qu' indiqué dans le budget déposé, monsieur Boyer demande le tarif établi par la Régie.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l**



André Turmel  
ATnb

p.j.

c.c. : Par courriel à Me Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec  
et à tous les intervenants